

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JUN 2016**

**Délibération  
n° 2016.06.189**

**Nautilus : conventions  
de partenariat avec la  
société SOL'ENT et  
le réseau CEZAM  
pour la vente de  
produits Nautilus  
auprès de leurs  
adhérents (COS, CAS,  
CE, Amicales, TPE et  
PME)**

**LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.06.189**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur :

**NAUTILIS : CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ SOLI'ENT ET LE RÉSEAU CEZAM POUR LA VENTE DE PRODUITS NAUTILIS AUPRÈS DE LEURS ADHÉRENTS (COS, CAS, CE, AMICALES, TPE ET PME)**

Depuis son ouverture en 2002, le centre Nautilus a mis en place la vente directe d'entrées aux comités d'entreprises (CE), comités d'action sociale (CAS), comités d'œuvres sociales (COS) et Amicales. Toutes ces structures appartiennent à des entreprises et des collectivités situées essentiellement sur le territoire de l'agglomération et disposent d'un nombre important de personnel. Le but est donc de toucher davantage de structures disposant de moins de moyens, mais aussi les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME).

Une démarche a donc été menée auprès d'organismes locaux travaillant en liens directs avec les comités d'entreprises, comités d'action sociale, comités d'œuvres sociales, Amicales, très petites entreprises et petites et moyennes entreprises, leur proposant de la billetterie à tarifs réduits, des offres pour les loisirs et les vacances ainsi que des réductions ponctuelles afin de favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour tous.

Sur trois propositions reçues, deux ont été retenues :

**1 - CEZAM Poitou-Charentes CREDES**

Association loi 1901, le CREDES Poitou-Charentes, dont le siège se situe rue Marcel Paul à Angoulême, est membre du réseau CEZAM, le 1er réseau de coopérative entre CE. La carte CEZAM, permet à chaque détenteur de bénéficier d'avantages définis par chaque partenaire : opérations ponctuelles, offres découvertes ou permanentes sur présentation de la carte.

L'adhésion des partenaires auprès du CREDES est gratuite.

Un encart sera réservé au centre Nautilus dans le guide annuel CEZAM affichant une offre découverte. Chaque détenteur de la carte CEZAM, sur présentation du guide, pourra bénéficier de cette offre. Le coût annuel de l'encart est de 235 € HT.

L'association propose également à ses partenaires la diffusion gratuite d'offres promotionnelles ponctuelles.

Par ailleurs, le CREDES, face à la demande dont il fait l'objet, souhaite être revendeur d'entrées pour ses adhérents. Le montant minimum de 150 € fixé pour chaque commande à Nautilus est en effet un frein pour beaucoup de CE. Ce moyen permettrait ainsi de développer les ventes de façon non négligeable. Il est donc proposé de travailler avec le CREDES de la même manière qu'avec les CE de l'agglomération et dans les mêmes conditions (tarifs CE agglomération, paiement par chèque bancaire sur facture, tickets d'échange...). Dix entrées gratuites par tranche de commande de 500 € seraient allouées à l'association afin de dynamiser ce service gratuit, ce qui représente une valeur moyenne de 10 % des achats.

Un contrat de partenariat d'une durée d'un an, reprenant l'ensemble de ces conditions sera établi.

.../...

## 2 – **Société SOLI'ENT**

Société dont le siège social est situé à LE TATRE (16360) qui est active sur tout le territoire de la Charente ainsi que le sud de la Charente Maritime et dont la mission est de faire bénéficier tant aux salariés qu'aux dirigeants d'entreprises de moins de 50 salariés (TPE et PME), de services identiques à ceux dont les salariés de grands groupes bénéficient par l'intermédiaire de leur CE.

L'adhésion des partenaires auprès de la société SOLI'ENT est gratuite.

Cette société propose d'acheter des entrées unitaires et autres prestations au centre NAUTILIS sous forme de tickets aux tarifs réduits CE hors agglomération, et de les revendre aux entreprises demandeuses.

Par ailleurs cette société se propose de diffuser des offres promotionnelles ponctuelles dans les mêmes conditions (tickets, tarifs CE hors agglomération en application).

Un contrat de partenariat, d'une durée d'un an, reprenant l'ensemble de ces conditions sera établi.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 24 mai 2016,

### **Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion auprès de l'association CEZAM Poitou-Charentes CREDES et de la société SOLI'ENT afin de développer la vente d'entrées au centre Nautilus auprès des CE, CAS, COS, Amicales, mais aussi des TPE et PME.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats de partenariat à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>30 juin 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>30 juin 2016</b>